

Image not found or type unknown



Problème vente maison après un sous seing privé chez un notaire

Par Rico24, le 21/08/2017 à 23:42

Bonsoir, j'ai mon amie qui depuis plusieurs mois est dans une situation compliquée, elle est propriétaire d'une maison avec son ex à hauteur de 50/50, elle a signé un sous seing privé chez le notaire et il est stipulé que les deux parties doivent signer tout mandat pour la vente de la dite maison, mais hélas depuis l'acte notarié, son ex n'a pas encore signé le mandat auprès de l'agence immobilière, quelle recours à t'elle.? Merci de vos réponses